

Stratiopak



contre les ravageurs

Mode d'emploi

Auxiliaire	Acarien prédateur <i>Stratiolaelaps scimitus</i> (anciennement <i>Hypoaspis miles</i>)
Efficace contre	Sciarides (Œufs, larves et pupes)
Domaine d'utilisation	Sous serre: cultures maraîchères en général, plantes ornementales en général.
Formulation	Adultes
Unité	25 000 (boîte d'épandage)
Dose d'emploi	Préventif : 100 – 200 organismes par m ² En cas d'infestation : 500 organismes par m ² , 3 à 6 applications
Période d'application conditions climatiques	Actif à partir de 10 °C. Température optimale entre 12 °C et 30 °C. Les sols humides sont préférés, mais les longues périodes de sécheresse peuvent être supportées.
Stockage	Les auxiliaires sont des organismes vivants et doivent donc être lâchés le plus rapidement possible dès réception. Durée de stockage: max. 24 heures à 10–15°C. Conserver à l'ombre ou au frais.
Mécanisme d'action	<i>Stratiolaelaps scimitus</i> , anciennement connu sous le nom de <i>Hypoaspis miles</i> , est un prédateur terrestre qui s'installe dans les premiers centimètres du sol. Dans les substrats de culture infestés de larves de sciarides ou d'autres larves parasites, la présence stable et progressive

du prédateur permet de contrôler les espèces nuisibles à long terme.

Application

1. Avant d'ouvrir le récipient, le tourner et l'agiter doucement pour que les acariens Stratiolaelaps se répartissent uniformément dans le support.
2. N'ouvrir le récipient que dans la serre.
3. Saupoudrer le contenu du récipient directement sur le substrat de la plante humide en le répartissant uniformément.

Indications importantes

- L'utilisation de pièges chromatiques jaunes est recommandée.
- Épandre les auxiliaires sur un sol humide, ne pas les exposer au soleil. En complément, en cas de forte infestation, nous recommandons l'utilisation de Nemaplus (*Steinernema feltiae*)
- Les traitements chimiques doivent être évalués avec discernement lors de l'utilisation d'auxiliaires et évités autant que possible. Si vous êtes incertain, veuillez contacter l'équipe AGROLINE.

Autorisé en Suisse selon la liste des intrants du FiBL pour l'agriculture biologique.